



Collège light, lycée light, diplômes Canada dry !

En maintenant la réforme du collège, en ne rétablissant pas le nombre d'heures perdues, chaque professeur a subi la baisse du nombre d'heures disciplinaires, la mise en commun de certaines (EIST) et a constaté l'obtention du DNB quasi exclusivement à partir des compétences qui représentent 8/10^{ème} de la valeur du DNB.

Suivant la même méthode de l'allègement de la scolarité avec le cycle, le parcours, les compétences en lieu et place d'un enseignement disciplinaire hebdomadaire, le ministre veut l'étendre au lycée.

Le DNB se réduit maintenant à 4 épreuves écrites : français, mathématiques, histoire et géographie, sciences et bien entendu l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le contrôle continu donc.

Le baccalauréat revisité par J-M Blanquer dont la montée en charge débute dès septembre 2018 se profile au gré des auditions de la commission Mathiot de la façon suivante : **quatre épreuves dont deux majeures - la philosophie et un oral, deux mineures, un parcours coloré, l'abandon de certaines disciplines dès la fin de la seconde ou avant et la généralisation du contrôle continu dans toutes les autres disciplines.**

Ce n'est pas le jeu des sept différences puisqu'il n'y en a pas : c'est dans la logique du ministre contenue dans sa conférence de presse de rentrée : « un DNB équilibré et clarifié », « un baccalauréat remusclé ».

Qui peut croire cela alors que la réforme du collège a supprimé 400 heures sur les 4 niveaux au collège et institué 26 heures de cours hebdomadaires au maximum ?

Qui peut croire cela alors que la commission en charge de présenter fin janvier 2018 au ministre ses conclusions prévoit déjà de ramener de 29 heures à 25 le nombre d'heures de cours en terminale avec en prime un enseignement semestriel ?

Le baccalauréat tient tout l'édifice scolaire, il en est la clé de voute.

Qui peut croire que le collège va « tenir » quand les élèves ne seront plus tenus de recevoir dans toutes les disciplines, un enseignement ? Nul doute que le choix des disciplines se fera dès la 6^{ème}.

Pour le ministre, il s'agit de mettre en place au collège et au lycée des « diplômes maison ».

Le SNFOEP appelle les personnels en collège à se réunir avec l'ensemble des organisations syndicales pour dire :

- abrogation de la réforme du collège,
- abandon de la réforme du lycée,
- restitution des heures disciplinaires,
- ouverture des postes nécessaires pour travailler dans des conditions normales.

Le DNB doit retrouver sa valeur de diplôme national, le baccalauréat doit rester le premier grade universitaire avec ses épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales garantissant ainsi l'accès et la réussite dans la filière de son choix. Le « plan étudiants » qui institue le tri des élèves en est l'opposé. Il doit être abandonné.

**Syndicat national
FORCE
OUVRIERE
de
l'enseignement
privé**

**Communiqué du
14 décembre 2017**